



**PROPOSITION D'AIRE PROTEGEE
RIVIERE BATISCAN**

PAR NATURE QUÉBEC / UQCN

**COSIGNÉE PAR
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU
CANOT ET DU KAYAK et
LA FONDATION RIVIERES**

**PRÉSENTÉE AU MINISTÈRE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**

Octobre 2005



L. Bélanger

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	I
SOMMAIRE EXÉCUTIF	IV
1.CONTEXTE.....	1
2.LOCALISATION ET MÉTHODOLOGIE	2
2.1 Localisation	2
2.2 Infrastructures	4
2.3 Toponymie	4
3.MILIEU BIOPHYSIQUE.....	5
3.1 Caractérisation du milieu	5
<i>Géologie et géomorphologie</i>	5
<i>Couvert végétal</i>	5
<i>Espèces fauniques</i>	5
4.INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE	6
4.1 Valeur de conservation	6
5.AIRES PROTÉGÉES ET TERRITOIRES SOUS RÉSERVE.....	7
5.1 Protection du territoire	7
5.2 Pourvoires et ZECs	7
5.3 Autres propositions d'aires protégées	8
6.VALEUR RÉCRÉOTOURISTIQUE.....	11
6.1 Activités de plein air	11
6.2 Parcours canotable sur la Batiscan	11
7.VALEUR PATRIMONIALE.....	12
7.1 Présence autochtone	12
7.2 Valeur historique	12
8.LES ENJEUX	14
8.1 Aménagement forestier	14
<i>Protection des forêts mûres et surannées et d'espèces pionnières</i>	14
8.2 Protection du paysage	15
8.3 Présence du chemin de fer	16

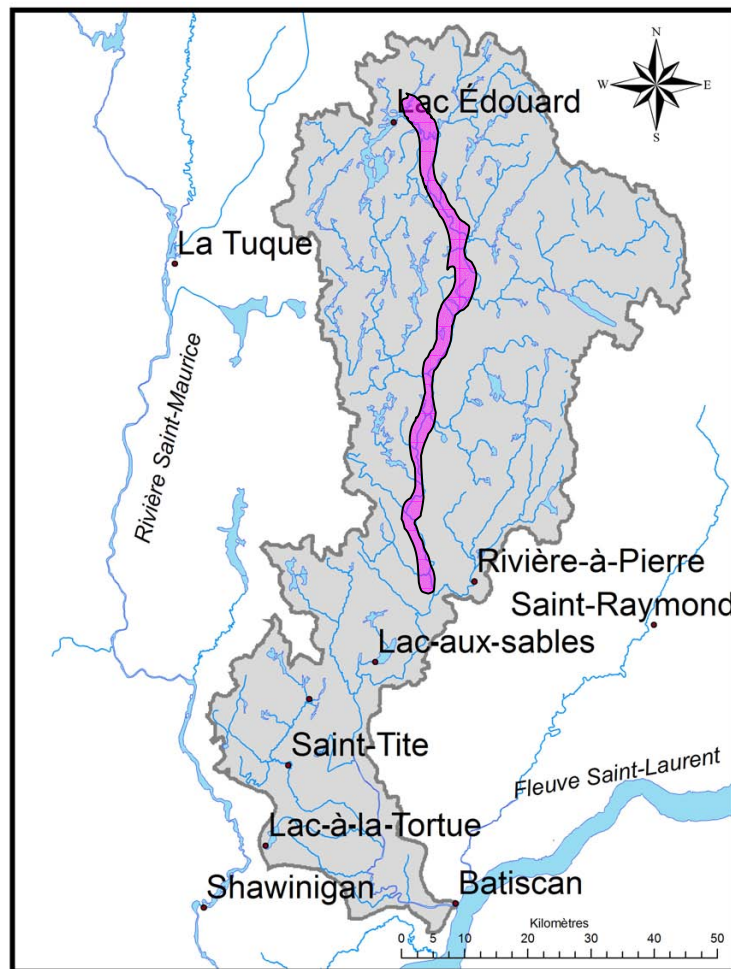
8.4	Activité minière.....	16
9.CONCLUSION.....	18
10.RÉFÉRENCES.....	19
11.ANNEXES.....	20
11.1	Liste et description des partenaires.....	20
	<i>Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK).....</i>	<i>20</i>
	<i>Fondation Rivières.....</i>	<i>20</i>
	<i>Nature Québec / UQCN.....</i>	<i>20</i>
11.2	Liste des parties prenantes contactées.....	20
11.3	Localisation du site, selon une image satellite Google.....	22

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 - Liste des pourvoiries dans le secteur Haute Batiscan	8
Figure 1 - Localisation du bassin versant de la Batiscan	3
Figure 2 - Vieilles forêts mélangées (m), de feuillus (f) et de résineux (r), Réserve faunique de Portneuf	6
Figure 3 - Pourvoiries, secteur Haute Batiscan.....	8
Figure 4 - Projet d'aire protégée dans la Réserve faunique de Portneuf	10
Figure 5 – Descente en canot de la rivière Batiscan	11
Figure 6 - Unités d'aménagement forestier, secteur Batiscan	14
Figure 7 - Encadrement visuel des sites sensibles, Réserve faunique de Portneuf	16
Figure 8 - Titres miniers actifs dans le secteur Batiscan (selon GESTIM, 19 septembre 2005).....	17

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Par ce document, Nature Québec / UQCN, la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) et la Fondation Rivières proposent la protection des versants de la rivière Haute Batiscan, un territoire d'environ 200 km², afin qu'une aire protégée y soit désignée. Allant du lac Édouard jusqu'au sud de la Réserve faunique de Portneuf, la réserve aquatique proposée protégerait 80 km de la rivière Batiscan, ainsi que ses versants recouverts de vieilles forêts. De par son niveau d'intégrité écologique, par l'importance des activités récréotouristiques qui y sont pratiquées et par l'appui social de la population à ce projet, ce site serait représentatif de la province naturelle C – Laurentides méridionales. Il répond actuellement aux objectifs du plan d'action de la Stratégie québécoise sur les aires protégées.



1. CONTEXTE

Le gouvernement provincial s'est engagé à protéger 8 % du territoire d'ici à 2008, et ce, de façon à bien représenter les provinces naturelles et la biodiversité québécoise. Pour ce faire, la Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP) et la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* ont été mises de l'avant dans le but de permettre l'identification et la protection de territoires naturels riches et diversifiés. Nature Québec / UQCN, la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) et la Fondation Rivières soumettent par ce document la proposition d'une aire protégée sur la rivière Batiscan.

Nature Québec / UQCN est un organisme qui œuvre depuis près de 25 ans à promouvoir la protection du patrimoine naturel québécois et une utilisation des ressources et du territoire qui respecte les principes du développement durable. L'organisme est particulièrement reconnu pour son engagement dans les dossiers forestier et agricole, où il s'applique à corriger les mauvaises pratiques des exploitants, ainsi que pour ses efforts visant la création d'un réseau d'aires protégées au Québec. Nature Québec / UQCN regroupe plus de 80 organismes affiliés dans presque toutes les régions du Québec ainsi que quelque 6 000 membres et sympathisants dans son réseau de bénévoles.

La FQCK a pour mission de faciliter la pratique des activités de canot et de kayak poursuivies comme loisirs, hors de toute compétition. Depuis 1969, cet organisme sans but lucratif ouvre l'accès aux rivières à tous les amateurs de plein air : ouverture de portages et de sites de camping, négociation de droits d'accès, etc. Dans cette perspective, elle agit également pour la préservation des lacs et des rivières dans leur état naturel.

Le texte qui suit présente comme site candidat la Haute Batiscan et ses versants, comme site candidat pour accueillir une aire protégée.

2. LOCALISATION ET MÉTHODOLOGIE

2.1 LOCALISATION

Située au cœur des Laurentides méridionales, la rivière Batiscan prend sa source dans le Bouclier canadien au nord du 47^e parallèle et se jette 183 km plus loin, dans le fleuve Saint-Laurent, quelque peu à l'est de Trois-Rivières à Batiscan. Son bassin versant couvre une superficie de 4688 km². Elle reçoit de nombreux tributaires, dont les rivières aux Éclairs et Jeannotte. Tout au long de son parcours, la rivière Batiscan traverse deux zecs ainsi que la Réserve faunique de Portneuf, gérée par la Sépaq (figure 1 et section 11.3).

Plus spécifiquement, le territoire visé comprend la rivière Haute Batiscan sur environ 80 km, soit de sa sortie du lac Édouard (47°36'N/72°22'W, près de La Tuque), jusqu'à la confluence de la Rivière-à-Pierre, près du village du même nom (46°58'N/72°16'W, MRC de Portneuf). Couvrant une superficie d'environ 200 km², la proposition vise la mise en place d'une réserve aquatique qui protégerait le cours d'eau et les versants de la Haute Batiscan. Le territoire entourant la rivière est constitué de forêts et de lacs et est essentiellement à vocation forestière et récréotouristique. La densité de la population y est très faible et les activités agricoles quasi-absentes. Le site appartient à deux régions administratives, soit Mauricie (04) et Capitale nationale (03).

La réserve aquatique proposée devra bien intégrer les versants de la rivière, elle devra aussi respecter le corridor visuel (voir section 8.2). C'est pourquoi une analyse sur un à deux kilomètres de chaque côté de la rivière devra être exécutée afin de bien identifier les limites dans le but de protéger l'intégrité écologique du milieu.

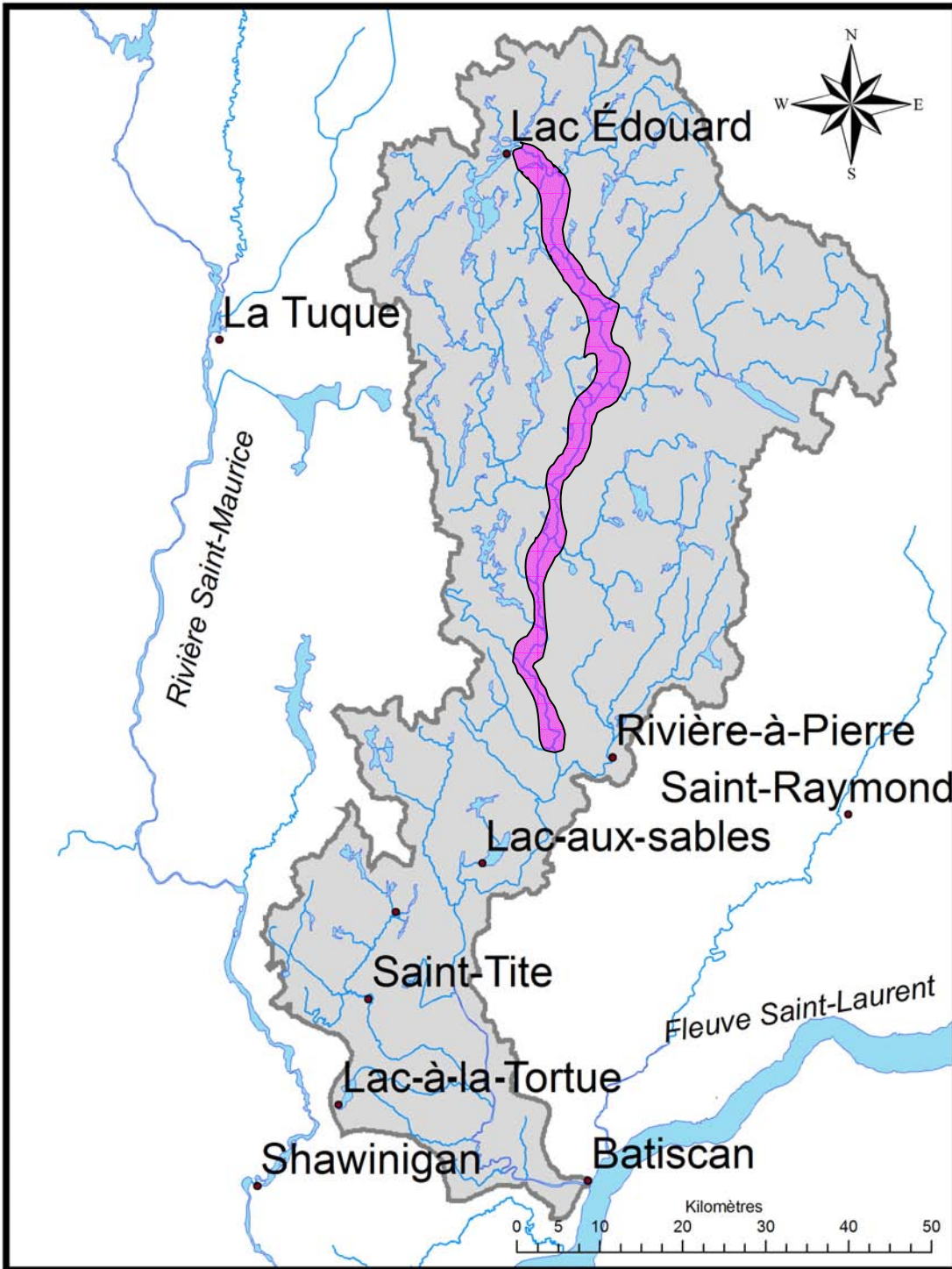


Figure 1 - Localisation du bassin versant de la Batiscan

2.2 INFRASTRUCTURES

Le bassin versant de la Batiscan comprend des terres publiques et privées. La partie de la Haute Batiscan est à vocation forestière et récréotouristique, alors que l'aval du bassin est surtout agricole. Tel que décrété dans la Politique nationale de l'eau, le bassin versant de la Batiscan est considéré par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, et des Parcs (MDDEP) comme étant l'un des 32 bassins versants prioritaires.

Très peu de chemins se retrouvent autour de la Haute Batiscan. En fait, les derniers sont localisés à l'intérieur de la Réserve faunique de Portneuf, soit au sud du territoire proposé. Instauré en 1870, le chemin de fer du CN longe la Batiscan sur une bonne partie de son parcours. Le sentier de motoneige Trans-Québec 73 longe la rivière Batiscan, dans le secteur proposé¹, tout comme un sentier de « motoquad »².

2.3 TOPONYMIE

Selon la Commission de toponymie du Québec³, l'appellation Batiscan vient des Algonquins. Dès 1603, ce nom est mentionné dans les récits de Samuel de Champlain qui parcourt le secteur. Toutefois, selon la FQCK (2003), trois sens peuvent être donnés au nom Batiscan :

- D'après Benjamin Sulte, la seigneurie de Batiscan doit son nom à son chef indien du nom de Tchniourineau surnommé Batiscan, ami de Champlain
- D'après le Père Arnaud, Batiscan serait d'origine montagnaise, pathiscan, patiscan, patchiscan qui veut dire vapeur ou nuée légère (dû au frimas qui recouvre les arbres l'hiver). Une autre signification serait « viande sèche puvérisée qu'on fait bouillir » pour en retirer la substance dont se compose le pémikan montagnais. Le chef Batiscan aurait désigné l'endroit de son nom, là où les indiens se réunissaient à leur retour de la chasse, pour célébrer leurs agapes.
- Avant le creusage pour les moulins, il y avait à l'embouchure un très grande quantité de joncs, donc Batiscan signifierait « il y a des joncs à l'embouchure ».

¹ Carte disponible au <http://tourisme.portneuf.com/upload/tourisme.portneuf/cartes/fichiers/41166122004.pdf>

² Carte disponible au <http://tourisme.portneuf.com/upload/tourisme.portneuf/cartes/fichiers/527166122004.pdf>

³ Site consulté en septembre 2005, <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/carto.asp?Speci=3899&Latitude=46,52&Longitude=-72,23583&Zoom=1700>

3. MILIEU BIOPHYSIQUE

3.1 CARACTÉRISATION DU MILIEU

GÉOLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE

La province naturelle des Laurentides méridionales est entièrement comprise dans la province géologique de Grenville ; elle correspond aux racines d'un puissant massif de montagnes mis en place il y a près de un milliard d'années, mais fortement érodé depuis. L'assise géologique est constituée de roches intrusives très métamorphisées (gneiss). Le relief est composé d'un dédale de collines granitiques et de vallées, dont l'altitude varie à cet endroit de 300 à 650 m. La géomorphologie est typique des zones glaciaires, avec présence de till, moraines et dépôts fluvio-glaciaires.

COUVERT VÉGÉTAL

Ancré dans la zone tempérée nordique, le bassin versant de la Haute Batiscan est situé dans les domaines bioclimatiques de l'érablière à bouleaux jaunes à l'ouest et dans la sapinière à bouleaux jaunes dans sa partie est. Les peuplements mélangés dominant, suivi des couverts résineux (sur les hauts plateaux) et feuillus. Les forêts résineuses sont principalement composées de sapin baumier (*Abies balsamea*), d'épinettes noires (*Picea mariana*) et d'épinettes rouges (*P. rubens*), alors que les peuplements feuillus sont caractérisés par l'érablière à bouleaux jaunes. Finalement, les peuplements mélangés sont principalement des peuplements résineux à bouleaux jaunes ou des bétulaies jaunes résineuses (Sépaq, 2004).

ESPÈCES FAUNIQUES

La faune est abondante dans le secteur, on signale la présence des espèces suivantes : orignal, ours noir, cerf de Virginie (limite nord de sa distribution), loup, renard, castor, vison, martre, pékan, loutre, lièvre d'Amérique, gélinotte huppée, téttras (limite sud de sa distribution), etc. La faune aquatique la plus prisée est l'omble de fontaine, l'omble chevalier, le touladi et le maskinongé. Dans la section nord de la Haute Batiscan (près du lac Édouard), on observe une quantité de marais à herbier, associé à une forte présence d'amphibiens, ce qui peut être un bon indice de l'intégrité du milieu. Finalement, on note la présence d'au moins une espèce considérée vulnérable et menacée, soit le pygargue à tête blanche et possiblement la tortue des bois.

4. INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

4.1 VALEUR DE CONSERVATION

La Batiscan est une rivière importante qui n'est pas encore harnachée. Toutefois, des menaces de développement de mini centrales sont présentes, et ce à plus de trois endroits sur la basse Batiscan (Chute du 5\$, Chute 2 et Chute des Elfes). Bien que ces projets se butent à une opposition de la population locale, le sort n'est pas décidé et l'intégrité écologique de la rivière est à risque.

Les versants de la Haute Batiscan recèlent de vieilles forêts, si rares à ces latitudes. En effet, une récente analyse faite par la Sépaq (2004) démontre que des forêts de 90 et même de 120 ans sont présentes le long de la rivière (figure 2).

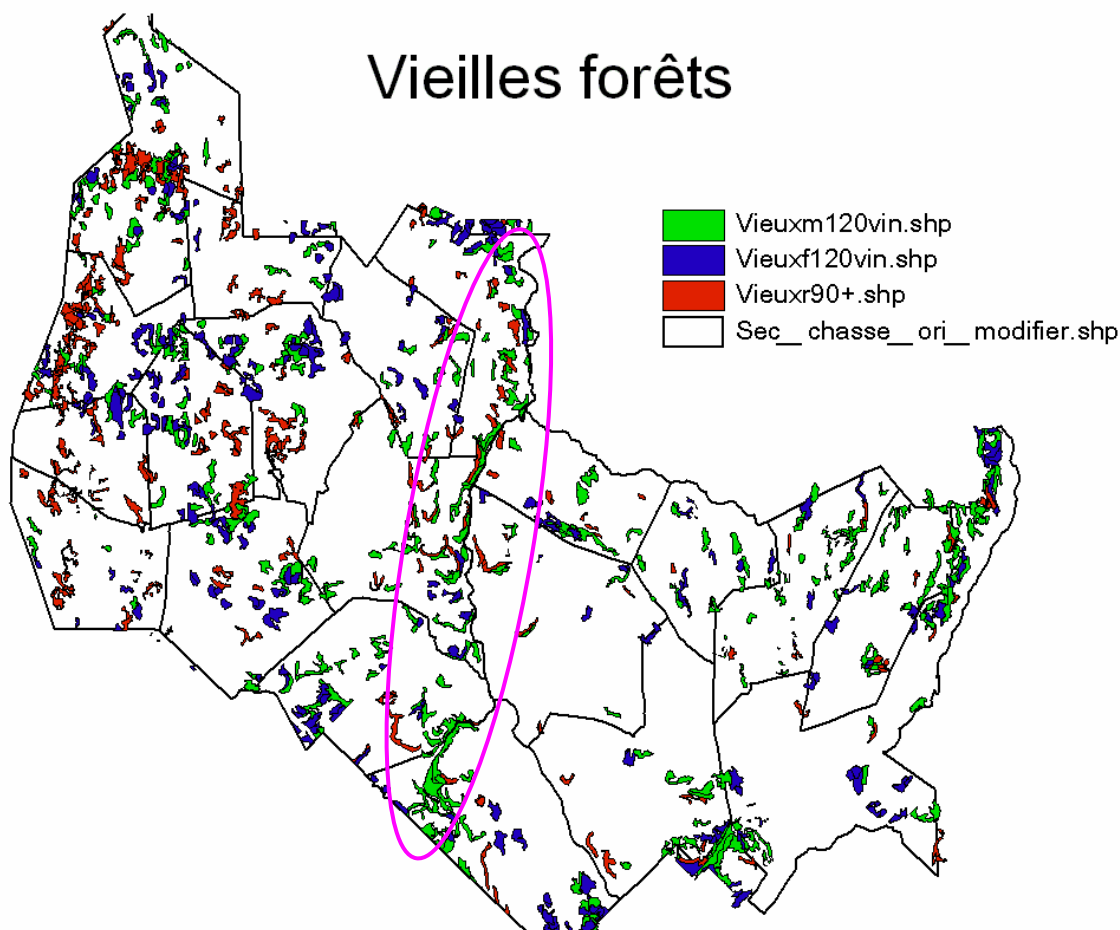


Figure 2 - Vieilles forêts mélangées (m), de feuillus (f) et de résineux (r), Réserve faunique de Portneuf

5. AIRES PROTÉGÉES ET TERRITOIRES SOUS RÉSERVE

5.1 PROTECTION DU TERRITOIRE

Le territoire du bassin versant de la Haute Batiscan est inclus dans la province naturelle C – Laurentides méridionales. Cette unité écologique qui couvre 163 000 km² comporte environ 154 sites protégés, couvrant approximativement 3 800 km², soit un maigre 2,5 % de la province naturelle. Plus précisément, le territoire se partage les régions naturelles C08 et C10.

Non loin du site proposé, on retrouve les réserves écologiques du Bog-à-Lanières et Judith-De-Brésoles. Située à une soixantaine de kilomètres au nord-est de La Tuque, dans la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Maurice, la **réserve écologique du Bog-à-Lanières** occupe une superficie de 430 hectares, à l'ouest de la rivière Batiscan. Cette réserve écologique vise à assurer la protection de tourbières ombrotrophes de la région des Laurentides⁴.

Située à une soixantaine de kilomètres au nord-est de La Tuque, dans la municipalité du Lac-Édouard (municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Maurice), la **réserve écologique Judith-De-Brésoles** occupe une superficie de 1 089,51 hectares, à l'est du lac Édouard. Le site assure la protection d'écosystèmes représentatifs de la région écologique des Basses Laurentides du Saguenay, laquelle appartient au domaine de la sapinière à bouleau jaune. Les principaux groupements forestiers de la réserve écologique sont la bétulaie jaune pure, la bétulaie jaune à sapin, la sapinière baumière à bouleau jaune, la bétulaie blanche, la pessière noire pure, la pessière noire à sapin, la sapinière baumière et la tremblaie. À l'extrémité ouest du site, on note la présence d'une érablière sucrière à bouleau jaune, groupement situé à la limite nordique de son aire de distribution et, par conséquent, rare dans le domaine de la sapinière à bouleau jaune⁵.

5.2 POURVOIRIES ET ZECS

Aux activités traditionnelles que l'on retrouve dans les pourvoiries et les zecs (chasse et pêche) s'ajoutent des activités sans prélèvement, qui rejoignent de plus en plus d'adeptes (motoneige, traîneaux à chiens, randonnée pédestre, canotage, villégiature, etc.). S'appuyant sur les données de la Mauricie,

⁴ Site consulté en septembre 2005, http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/bog-a_lanieres/res_33.htm

⁵ Site consulté en septembre 2005, http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/judith-de_bresoles/res_34.htm

l'ensemble des pourvoiries génère un chiffre d'affaires de plus de 20 millions de dollars annuellement. La clientèle est composée à 34 % d'américains et d'européens. Les retombées économiques sont évaluées approximativement à 30 millions de dollars⁶.

Le territoire est grandement utilisé par les pourvoiries et les zecs. En ce qui concerne les pourvoiries, on note la présence d'environ six pourvoiries qui entourent notre secteur d'intérêt (figure 3 et tableau 1).

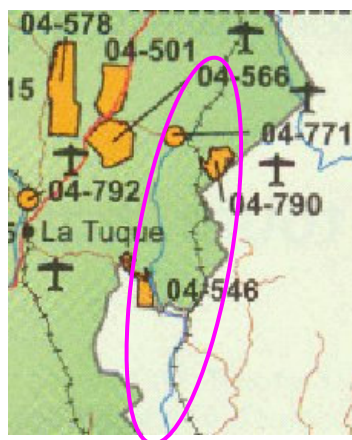


Figure 3 - Pourvoiries, secteur Haute Batiscan

Tableau 1 - Liste des pourvoiries dans le secteur Haute Batiscan

Nom	Code	Superficie	Lien
Domaine touristique de La Tuque	04-578		www.domainetouristiquedelatuque.ac.ca
Pourvoirie le Rochu	04-501	70 km ²	www.atcom.net/lerochu
Club Oswego	04-566	87 km ²	www.club-oswego.com
Pourvoirie le Goéland	04-771		www.pourvoirielegoeland.ca
Seigneurie du Triton	04-790	45 km ²	www.seigneuriedutritoin.com
Pourvoirie Kennedy	04-546		(613) 980-0148

Pour ce qui est des zecs, plusieurs d'entre elles se partagent le territoire : Zec Jeannotte (324 km²), Zec de la Bessonne (527 km²) et Zec de la Rivière-Blanche (729 km²). De plus, il ne faut pas oublier que la réserve faunique de Portneuf (775 km²) est placée au cœur de notre proposition.

5.3 AUTRES PROPOSITIONS D'AIRES PROTÉGÉES

⁶ Source : Association des pourvoyeurs de la Mauricie (APM)

Un aspect fondamental pour les aires protégées qui ne saurait être négligé est la possibilité de les relier entre elles. Cette connectivité permet, entre autres, d'assurer un corridor de migration pour les espèces à grand domaine vital, d'assurer les échanges génétiques entre les populations en plus de permettre une adaptation des espèces aux changements climatiques.

La présente proposition s'insère dans un contexte régional de proposition d'aires protégées. Tout d'abord, le secteur proposé se juxtapose à la proposition de la Seigneurie du Triton (50 km²) et à celle des villégiateurs, dont MM. Juneau et Harvey (583 km², incluant le Triton). Cette proposition protège une grande partie des eaux de tête de la Batiscan, ainsi que de vieilles forêts. De plus, ce territoire est quasi non fragmenté (absence de routes et de chemins), ce qui assure déjà une certaine intégrité écologique.

Notons aussi la possible connectivité avec les propositions de réserve aquatique sur la basse Batiscan par les groupes Eau Vive Batiscan et Chute Libre, ainsi que le projet de proposition d'aires protégées à l'intérieur même de la Réserve faunique de Portneuf : réserve de biodiversité du lac de Travers et Lapeyrère (Sépaq, 2004). Mentionnons finalement que la table d'harmonisation de la Réserve faunique de Portneuf a soulevé l'idée d'un deuxième projet d'aire protégée, soit une réserve aquatique sur la rivière Batiscan (Sépaq, 2004) (figure 4).

Réserve de biodiversité Réserve faunique de Portneuf

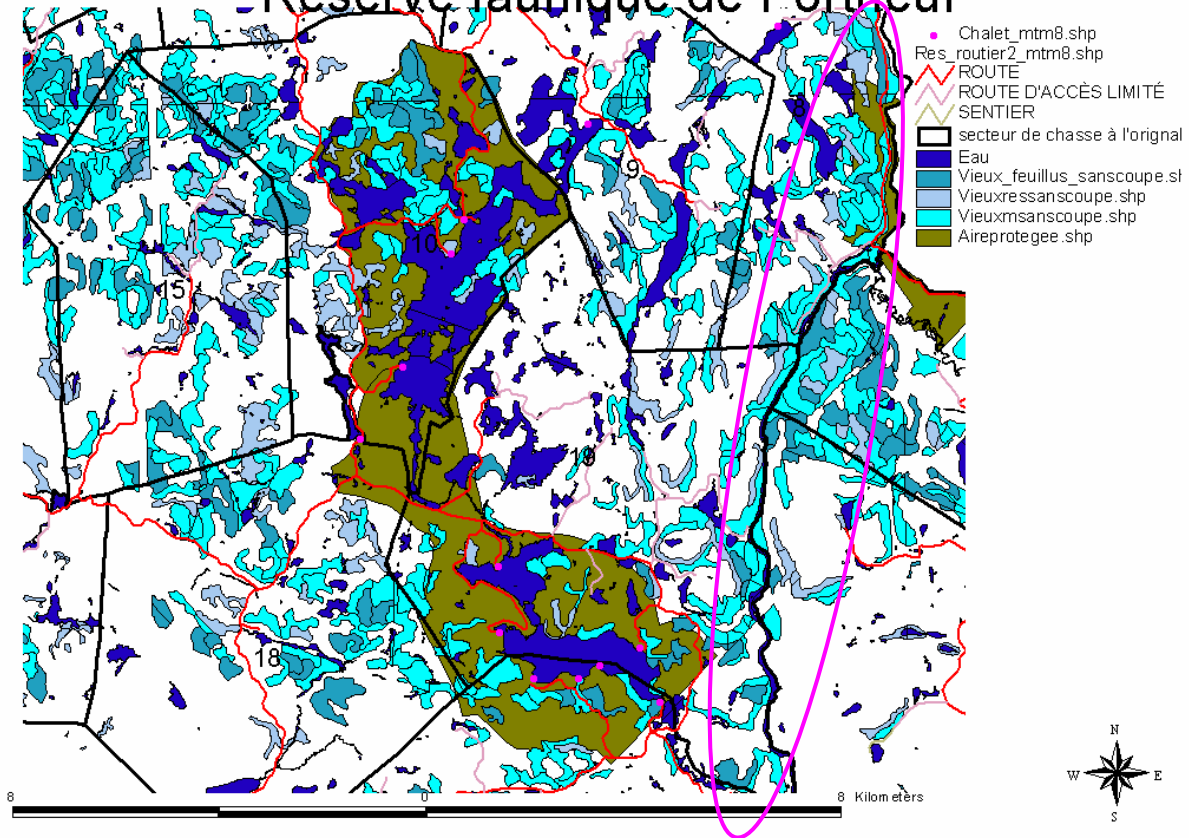


Figure 4 - Projet d'aire protégée dans la Réserve faunique de Portneuf

6. VALEUR RÉCRÉOTOURISTIQUE

6.1 ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Partout au Québec, les activités de plein air gagnent de plus en plus d'adeptes. Le secteur de la Haute Batiscan reflète bien ceci, puisque les activités telles la chasse, la pêche, la villégiature, l'observation de la faune, la descente de rivière en canot, le camping sont toutes pratiquées.

6.2 PARCOURS CANOTABLE SUR LA BATISCAN

Pour la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK, 2003, 2005), la rivière Batiscan représente un joyau canotable dont l'accessibilité est relativement facile, notamment dans ses sections 1 et 2 qui englobent la Haute Batiscan (et notre proposition). Toutefois, la rivière est canotable sur toute sa longueur, soit sur près de 180 km. La région en amont de la limite sud de la Réserve faunique de Portneuf est sauvage et comporte à quelques endroits de belles parois rocheuses. La rivière y est étroite et recèle des rapides variés (RI à R-V). Canotable par tous les niveaux d'eau à l'exception de certaines parties en période d'étiage sévère, elle est prisée par les adeptes du canot-camping entre autre parce qu'elle offre une variété d'expérience de navigation très intéressante. S'ajoute à la Batiscan, la Rivière aux Éclairs affluent tout aussi intéressant bien que moins que long (20 km) et qui permet de varier la durée des séjours.



Figure 5 – Descente en canot de la rivière Batiscan

7. VALEUR PATRIMONIALE

7.1 PRÉSENCE AUTOCHTONE

Le secteur proposé fait partie du territoire traditionnel des Atikamekw, le « Nitaskinan » et des Hurons-Wendat. Plusieurs sentiers traditionnels parcourent le territoire. Le grand chef de la nation Atikamekw, Ernest Awashish, s'est dit sensible et intéressée à la démarche de protection de la Haute Batiscan. Une rencontre ultérieure est prévue entre les groupes de conservation et la nation Atikamekw.

7.2 VALEUR HISTORIQUE⁷

La construction du chemin de fer Québec–Lac-Saint-Jean, entre les années 1870 et 1880, a mené l'ingénieur d'origine anglaise, Alexander Luders Light, à la découverte d'un immense territoire jusqu'alors demeuré inexploré. Pour ce passionné de chasse et de pêche, il fut aisé de déceler les ressources fabuleuses de cette contrée. Homme influent et visionnaire, Alexander Luders Light acquit un bail lui octroyant une partie d'un territoire qui s'étendait à l'est de la rivière Batiscan et longeait la voie ferrée à la construction de laquelle il avait étroitement participé. Ce bail lui donnait un privilège d'accès à un territoire de 500 milles carrés et à plus de 150 lacs; il le nomma le *Triton Tract*. Au printemps 1893, Alexander Luders Light, à la demande insistante de ses amis, fit du Club Triton un club de pêche ayant sa propre charte. Le *Triton Fish and Game Club* naissait. La même année, afin de loger adéquatement ses hôtes, il fit construire le *Club house*, tel qu'on peut le voir aujourd'hui. Déjà à l'époque, il offrait un confort digne des meilleures institutions hôtelières.

La première partie du XX^e siècle marqua l'âge d'or du Triton. Des membres éminents y furent reçus, tels que les présidents américains Theodore Roosevelt et Harry Truman, certains membres des familles Rockefeller et Molson, Winston Churchill, alors ex-premier ministre britannique, et bien d'autres. À travers les décennies, il faut compter le travail acharné des gestionnaires et des guides du Club, amoureux de cette réserve, qui œuvrèrent à répertorier les lacs, à faire connaître le Club et à préserver la richesse inestimable du territoire. Aujourd'hui, la Seigneurie du Triton, membre de la Fédération des pourvoiries du Québec, perpétue cette longue tradition vieille de plus de 110 ans ! La pourvoirie la

⁷ Source : Seigneurie du Triton (2004) Proposition d'aire protégée sur son territoire déposée au MDDEP.

Seigneurie du Triton inc. est une entreprise moderne et performante, et ses dirigeants, aujourd'hui comme hier, respectent le cachet historique et patrimonial de ce site unique au Québec.

Année après année, au moment d'entreprendre chaque changement et chaque amélioration nous pensons toujours à Alexander Luders Light, fondateur du Triton, mais aussi à tous les illustres membres qui ont fait vibrer le cœur de cet immense territoire, comptant autrefois plus de deux cent lacs et rivières. Ces gens étaient de fervents protecteurs et conservateurs du territoire qui leur avait été confié. Contrôlant déjà les quotas de chasse et de pêche à l'époque, de même que les aménagements forestiers et fauniques, ce n'est pas sans raison que le Club fût nommé membre à vie du Jardin Zoologique de Québec. Aujourd'hui encore, la Seigneurie du Triton, soutenue dans tous ses aménagements fauniques et récréatifs par des fonds publics, se distingue par sa qualité de pêche, ses activités de plein air, sa table de haut niveau, ainsi que son accueil particulièrement chaleureux, qui lui a valu le Grand prix National de l'accueil touristique.

8. LES ENJEUX

8.1 AMÉNAGEMENT FORESTIER

La région de la Mauricie et le secteur ouest de la région de la Capitale nationale possèdent une longue tradition forestière. Effectivement, dès les années 1850, le Ministère consent des territoires pour l'exploitation forestière en Mauricie (Hardy et Séguin, 1984 *dans* MRNF, 2004). Le secteur sera bientôt divisé en plusieurs unités d'aménagement forestier (UAF), dont 41-51, 42-51 et 31-51, pour l'application des prochains plans généraux d'aménagement forestier en 2007 (figure 6). Les mandataires de gestion seront respectivement Gérard Crête et fils inc, Abitibi-Consolidated Canada et COGEFOR.

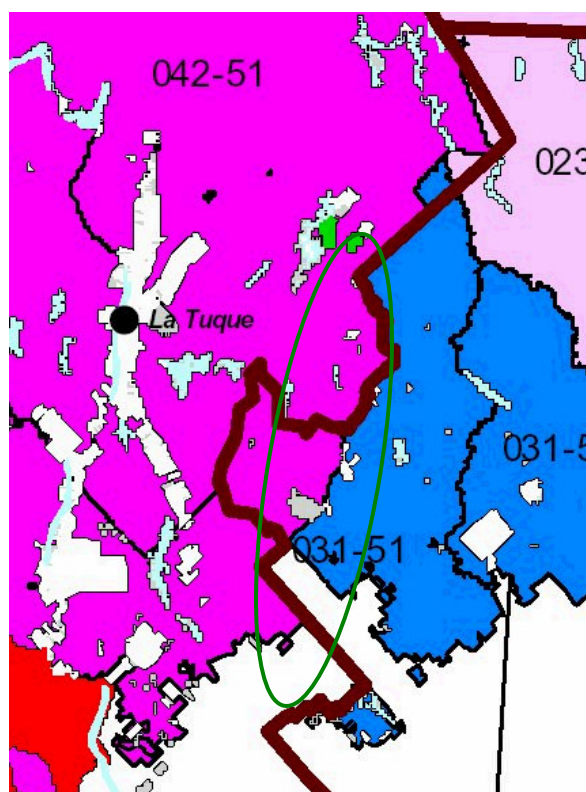


Figure 6 - Unités d'aménagement forestier, secteur Batiscan

PROTECTION DES FORÊTS MÛRES ET SURANNÉES ET D'ESPÈCES PIONNIÈRES

Le long des versants de la Batiscan, plusieurs forêts mûres et surannées ont été identifiées, notamment à l'intérieur de la Réserve faunique de Portneuf. En ce sens, la Table d'harmonisation de la réserve a

identifié cet aspect comme un enjeu intéressant et propose d'augmenter la proportion de refuges biologiques, d'îlots de vieillissement et de pratiques sylvicoles adaptées (Sépaq, 2004).

Le même raisonnement s'applique à la protection du pin blanc (*Pinus strobus*) et de l'épinette rouge (*Picea rubens*), deux essences forestières en situation précaire au Québec. La rivière Batiscan comporte sur ses versants la présence de ces espèces et des mesures devraient être prises pour assurer leur protection.

Ainsi, le projet de réserve aquatique permettrait d'atteindre en partie ces objectifs et d'assurer la protection de forêts mûres et surannées et d'espèces pionnières.

8.2 PROTECTION DU PAYSAGE

Dans un contexte de réserve aquatique, la notion de paysage est fondamentale. Les utilisateurs se concentrant sur le même parcours, il est de mise qu'au minimum, le corridor visuel soit protégé. En effet, le maintien de la qualité visuelle des paysages correspond à une des principales préoccupations manifestées par les villégiateurs [et les canoteurs], et le paysage y joue à cet égard une fonction touristique très importante (Sépaq, 2004). En effet, on trouve dans le Plan d'harmonisation de la Sépaq tout une section sur les milieux sensibles en terme de paysage (figure 7) :

« Pour la Sépaq, le corridor de la rivière Batiscan est un site de priorité I. Pour la MRC de Portneuf, c'est un territoire naturel et esthétique; la rivière est aussi classifiée comme corridor fluvial panoramique au schéma d'aménagement. Le long de la rivière, plusieurs sites sont d'intérêt esthétique pour la MRC et la Sépaq, soit les rapides « Les portes de l'Enfer », le confluent des rivières Jeannotte et Batiscan, l'île-à-la-Croix ainsi que le lac Taupinière. Ce sont des sites naturels offrant un attrait visuel particulier. »

En ce sens, la largeur de la réserve aquatique proposée devra prendre en considération l'effet visuel et protéger les versants adéquatement. Les groupes recommandent de consulter le Plan d'harmonisation de la Réserve faunique de Portneuf (Sépaq, 2004), lequel comporte une analyse complète des paysages sensibles du secteur inclus dans la réserve.

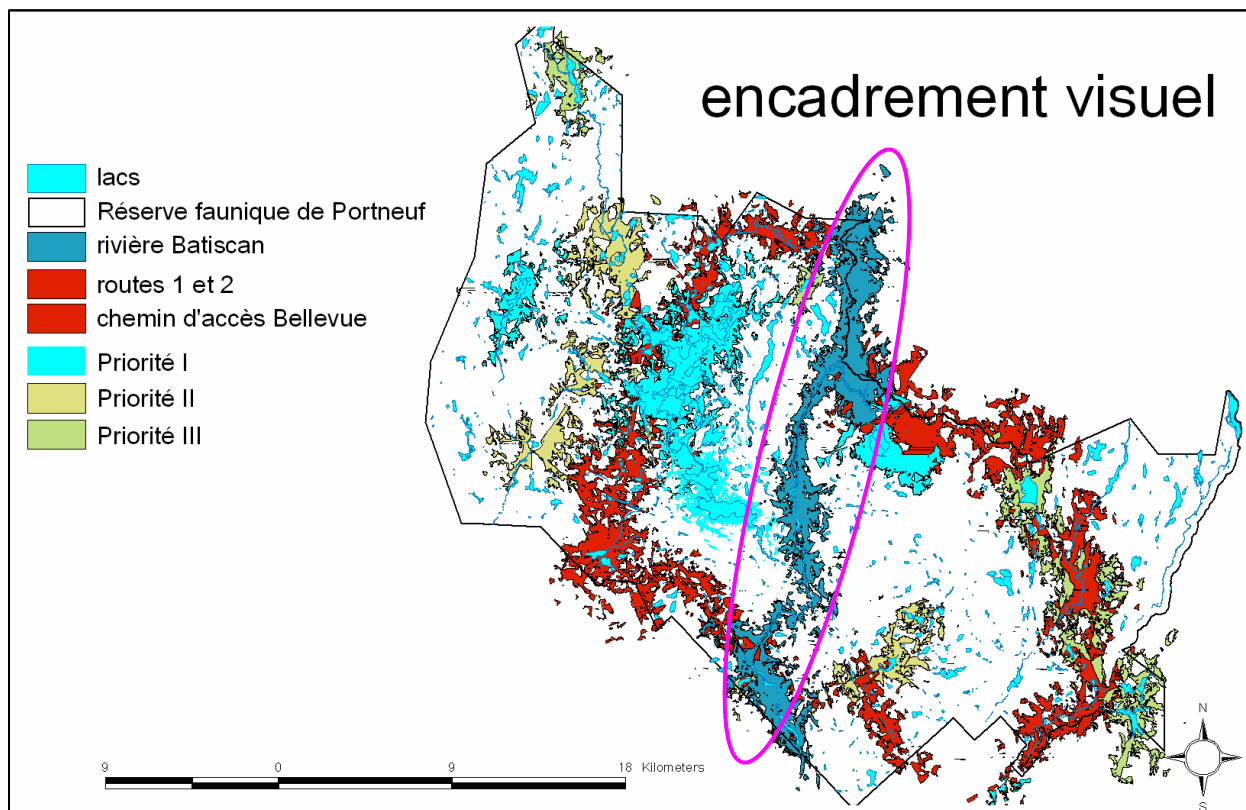


Figure 7 - Encadrement visuel des sites sensibles, Réserve faunique de Portneuf

8.3 PRÉSENCE DU CHEMIN DE FER

Une des limites au projet est la présence du chemin de fer, qui longe la rivière sur environ la moitié de son parcours dans la réserve aquatique proposée. Ce chemin de fer, bâti dans les années 1870, a un certain effet sur la fragmentation du territoire. Toutefois, son trafic demeure limité.

8.4 ACTIVITÉ MINIÈRE

Bien que l'activité minière soit peu développée dans la région, quelques titres miniers sont actifs et pourraient se retrouver dans le secteur (figure 8). Toutefois, nous doutons que ceux-ci soient situés aux abords de la rivière Batiscan.

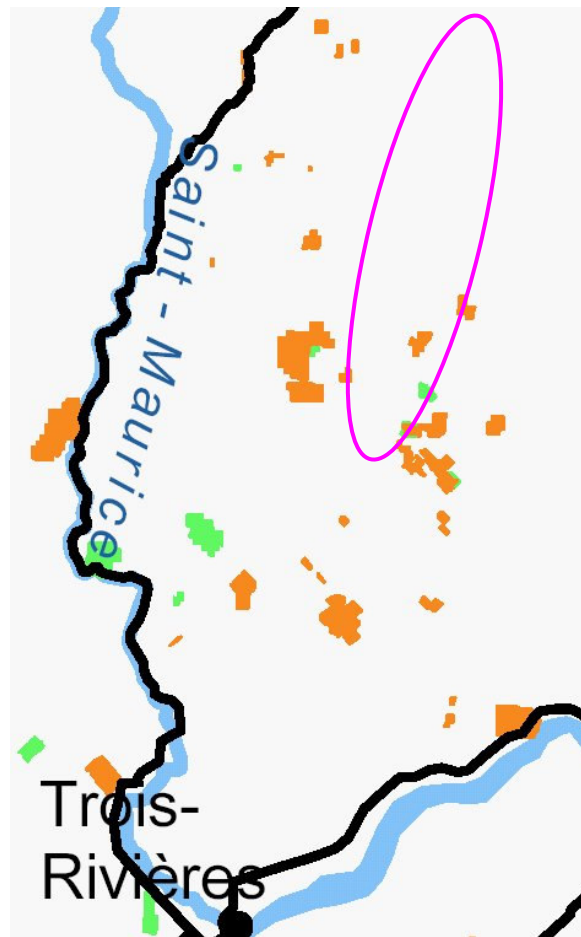


Figure 8 - Titres miniers actifs dans le secteur Batiscan (selon GESTIM, 19 septembre 2005⁸)

⁸ Site consulté en septembre 2005,
[ftp://ftp.mrnfp.gouv.qc.ca/Public/Gestim/cartes_quebec_minier/Quebec_titres_miniers\(petite\)_19-09-05.pdf](ftp://ftp.mrnfp.gouv.qc.ca/Public/Gestim/cartes_quebec_minier/Quebec_titres_miniers(petite)_19-09-05.pdf)

9. CONCLUSION

À la lumière de cette proposition, il semble évident que le territoire de la rivière Haute Batiscan doit être considéré pour recevoir une aire protégée. Nous rappelons ici ses plus grands atouts :

- √ la sous-représentation des aires protégées dans la province naturelle C;
- √ l'utilisation du territoire par les adeptes de plein air et de canot-camping;
- √ la possibilité de protéger et de mettre en valeur l'une des 10 plus belles rivières canotables du Québec;
- √ l'appui des utilisateurs du territoire au projet (villégiateurs, pourvoyeurs, canoteurs, etc.);
- √ la présence d'une rivière encore non harnachée (mais menacée);
- √ la présence de vieilles forêts mélangées sur les versants (90 et 120 ans).

C'est donc dans le but de protéger ce territoire exceptionnel pour le bénéfice des générations futures que nous souhaitons voir le MDDEP désigner une aire protégée dans le secteur de la Haute Batiscan.

10. RÉFÉRENCES

- HÉBERT, S. (2005). État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière Batiscan : faits saillants 2001-2003. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement, Envirodoq n°ENV/2005/0113, collection n°QE/159, 8 p.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK (2003). Carte-Guide Rivière Batiscan 05-03-00-00, édition 2003, Broquet, 16 p.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK (2005). Guide des parcours canotables du Québec, Broquet, 455 p.
- MRNF – MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2004). Portrait forestier de la région de la Mauricie (04), Document d'information sur la gestion de la forêt publique. Pour l'usage de la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État, par la Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 81 p.
- SÉPAQ – SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (2004). Plan d'harmonisation faune-forêt-récréation, Réserve faunique de Portneuf, 74 p.

11. ANNEXES

11.1 LISTE ET DESCRIPTION DES PARTENAIRES

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK (FQCK)

La Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) a pour mission de faciliter la pratique des activités de canot et de kayak poursuivies comme loisirs, hors de toute compétition. Depuis 1969, cet organisme sans but lucratif ouvre l'accès aux rivières à tous les amateurs de plein air : ouverture de portages et de sites de camping, négociation de droits d'accès, etc. Dans cette perspective, elle agit également pour la préservation des lacs et des rivières dans leur état naturel.

La FQCK assure la formation d'enseignants du canot kayak de mer, la promotion de la sécurité en rivière et du respect de l'environnement ainsi que la production de documents utiles à la pratique de ses activités (cartes des rivières, guide des parcours canotables, etc.).

La FQCK est gestionnaire de l'activité canot-camping dans la Réserve faunique La Vérendrye, en partenariat avec la Sépaq. Elle est responsable du Festival d'eau vive de la Haute Gatineau et du Fonds pour la préservation des rivières.

FONDATION RIVIÈRES

Née en 2002 et officiellement lancée en 2003, la Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif qui agit en faveur de la préservation des rivières à leur état naturel. La mission de la Fondation Rivières est la protection de ce bien collectif inestimable que sont les rivières et elle poursuit ardemment l'objectif de sensibiliser la population, de l'enfant à l'ainé, pour qu'ensemble, en tant que peuple responsable, nous préservions ces précieux réservoirs d'eau douce. Politiquement indépendante, elle agit directement auprès des autorités concernées, représentant ainsi les citoyens soucieux de la qualité de leur milieu de vie. Elle est aux aguets et se fait un devoir de questionner et d'intervenir lorsque le sort des rivières est menacé. Elle soutient également les regroupements de citoyens dans leurs démarches de protection des rivières.

NATURE QUÉBEC / UQCN

Nature Québec / UQCN est un organisme qui œuvre depuis plus de 20 ans à promouvoir la protection du patrimoine naturel québécois et une utilisation des ressources et du territoire qui respecte les principes du développement durable. L'organisme est particulièrement reconnu pour son engagement dans les dossiers forestier et agricole, où il s'applique à corriger les mauvaises pratiques des exploitants, ainsi que pour ses efforts visant la création d'un réseau d'aires protégées au Québec. Nature Québec / UQCN regroupe plus de 80 organismes affiliés dans presque toutes les régions du Québec ainsi que quelque 6 000 membres et sympathisants dans son réseau de bénévoles.

11.2 LISTE DES PARTIES PRENANTES CONTACTÉES

Chute Libre : Jean Jasmin

Eau Vive : Doris C. Houde

Mouvement Vert Mauricie : Patrick Rasmussen

MRC Portneuf : Sylvie Béland, aménagiste

Nation Atikamekw : Richard Mailhot et Mme Courtois

Seigneurie du Triton : Gilles Tremblay et Bruno Dumont

Sépaq et Réserve faunique de Portneuf : Marie-Ève Desmarais

Société de mise en valeur du bassin versant de la Batiscan (Sambba) : Sébastien Duchesne

Villégiateurs à l'est de la Seigneurie du Triton : Joé Juneau

11.3 LOCALISATION DU SITE, SELON UNE IMAGE SATELLITE GOOGLE

